

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU BUREAU METROPOLITAIN DU 16 MAI 2024

DELIBERATION N°2024.00220

**PARTENARIATS AVEC ARTHROPOLOGIA, CAMPUS MONTRAVEL,
LE SYNDICAT D'APICULTURE 42, LE CENTRE L'HIRONDELLE ET SAINT-
ETIENNE MÉTROPOLE - CONVENTIONS DE PARTENARIAT ET D'OBJECTIFS
DANS LE CADRE DU PROGRAMME D'INTERVENTION DE LA STRATÉGIE
BIODIVERSITÉ SUR LA PÉRIODE 2024-2026**

Le Bureau Métropolitain a été convoqué le 07 mai 2024

Nombre de membres en exercice : 68

Nombre de présents : 55

Nombre de pouvoirs : 8

Nombre de voix : 63

Président de séance : Mme Sylvie FAYOLLE,

Secrétaire de séance : Mme Siham LABICH

Membres titulaires présents :

Mme Christiane BARAILLER, M. Jean-Alain BARRIER, M. Denis BARRIOL,
M. Jean-Luc BASSON, M. Eric BERLIVET, Mme Nora BERROUKECHE,
M. Cyrille BONNEFOY, M. Bernard BONNET, M. Vincent BONY, M. Kamel BOUCHOU,
M. Gilles BOUDARD, M. Régis CADEGROS, Mme Stéphanie CALACIURA,
M. André CHARBONNIER, M. Marc CHASSAUBENE, M. Marc CHAVANNE,
Mme Frédérique CHAVE, M. Charles DALLARA, M. Jean-Luc DEGRAIX,
M. François DRIOL, M. Christian DUCCESCHI, M. Fabrice DUCRET, M. Frédéric DURAND,
M. David FARA, M. Martial FAUCHET, M. Christophe FAVERJON, Mme Sylvie FAYOLLE,
Mme Andonella FLECHET, M. Luc FRANCOIS, M. Guy FRANCON, M. Michel GANDILHON,
M. Pascal GONON, Mme Ramona GONZALEZ GRAIL, M. Marc JANDOT,
M. Christian JOUVE, M. Christian JULIEN, M. Robert KARULAK, Mme Siham LABICH,
M. Bernard LAGET, M. Denis LAURENT, M. Yves LECOCQ, M. Julien LUYA,
M. Patrick MICHAUD, Mme Christiane MICHAUD-FARIGOULE, M. Gilles PERACHE,
M. Jean-Philippe PORCHEROT, M. Jean-Paul RIVAT, Mme Nadia SEMACHE,
M. Christian SERVANT, M. Gilbert SOULIER, M. Marc TARDIEU, M. Gérard TARDY,
Mme Marie-Christine THIVANT, M. Gilles THIZY, M. Daniel TORGUES

RECU EN PREFECTURE

Le 28 mai 2024

VIA DOTELEC - iXBus

99_DE-042-244200770-20240516-D20240022010

Date de mise en ligne : 28 mai 2024

Pouvoirs :

M. Gilles ARTIGUES donne pouvoir à M. Jean-Luc DEGRAIX,
M. Patrick BOUCHET donne pouvoir à M. André CHARBONNIER,
M. Jean-Claude FLACHAT donne pouvoir à M. Régis CADEGROS,
M. Jérôme GABIAUD donne pouvoir à M. Marc JANDOT,
M. Yves MORAND donne pouvoir à M. Jean-Luc BASSON,
Mme Aline MOUSEGHIAN donne pouvoir à Mme Andonella FLECHET,
M. Gaël PERDRIAU donne pouvoir à M. Marc CHASSAUBENE,
M. Jean-Marc SARDAT donne pouvoir à M. Gilbert SOULIER

Membres titulaires absents excusés :

Mme Ingrid ARNAUD, Mme Françoise BERGER, M. Jordan DA SILVA, M. Philippe DENIS,
M. Julien VASSAL

DELIBERATION DU BUREAU METROPOLITAIN DU 16 MAI 2024

PARTENARIATS AVEC ARTHROPOLOGIA, CAMPUS MONTRAVEL, LE SYNDICAT D'APICULTURE 42, LE CENTRE L'HIRONDELLE ET SAINT-ETIENNE METROPOLE - CONVENTIONS DE PARTENARIAT ET D'OBJECTIFS DANS LE CADRE DU PROGRAMME D'INTERVENTION DE LA STRATEGIE BIODIVERSITE SUR LA PERIODE 2024-2026

Le plan d'intervention biodiversité sur la période 2024-2026, adopté au Bureau Métropolitain du 11 avril 2024, décline opérationnellement la stratégie métropolitaine adoptée le 23 mars 2023.

Il prévoit notamment un axe « Mobilisation des partenaires experts » autour de 6 chantiers opérationnels menés par des partenaires et correspondant à des axes de la stratégie biodiversité.

Les Associations Arthropologia, Syndicat d'apiculture 42, le Centre l'hirondelle et l'Etablissement Public Local d'Enseignement et de Formation Professionnelle Agricoles campus Montravel sollicitent Saint-Etienne Métropole pour définir ensemble un programme d'actions concertées et bénéficier d'un soutien financier dans le cadre des opérations suivantes :

- prise en compte de la Nature en ville ;
- lutte contre les espèces exotiques envahissantes ;
- développement des infrastructures écologiques ;
- reconnexion des citoyens à la nature.

Il s'agit notamment :

- Arthropologia : valorisation des outils réalisés dans le cadre de la stratégie et contribution à la montée en compétence des acteurs du territoire sur la prise en compte des pollinisateurs et de la biodiversité dans leurs pratiques, expertise sur des projets de construction et d'aménagement urbains ;
- Campus Montravel : renaturation des sols et végétalisation durable sur des chantiers écoles démonstratifs et gestion durable des haies ;
- Syndicat d'apiculture 42 : gestion du rucher de Saint-Etienne Métropole à titre pédagogique et lutte contre l'envahissement des frelons asiatiques ;
- Centre l'hirondelle : sensibiliser et diffuser les bonnes pratiques en faveur de la protection de la biodiversité et prendre en charge les animaux blessés.

Au regard des éléments ci-dessus et afin d'accompagner les structures précitées, il est proposé d'attribuer une subvention de 17 000 € à l'Etablissement Public Local d'Enseignement et de Formation Professionnelle Agricoles Campus Montravel ; 10 000 € au Centre de soin pour animaux sauvages l'hirondelle ; 5 850 € à l'association Arthropologia et 4 000 € au Syndicat Apicole 42.

Le Bureau de Saint-Etienne Métropole, après en avoir délibéré :

- approuve les 4 conventions de partenariat et d'objectifs, pour mettre en œuvre le plan d'intervention de la stratégie biodiversité métropolitaine 2024-2026, entre Saint-Etienne Métropole et Arthropologia, l'Etablissement Public Local d'Enseignement et de Formation Professionnelle Agricoles Campus Montravel, le Syndicat d'apiculture 42 et le Centre de soin pour animaux sauvages l'Hirondelle ;
- autorise Monsieur le Président, ou son représentant dûment habilité, à signer les dites conventions selon le modèle type joint en annexe ;
- approuve le versement des subventions suivantes pour l'année 2024 :
 - 17 000 € à l'Etablissement Public Local d'Enseignement et de Formation Professionnelle Agricoles Campus Montravel ;
 - 10 000 € au Centre de soin pour animaux sauvages l'Hirondelle ;
 - 5 850 € à l'association Arthropologia ;
 - 4 000 € au Syndicat Apicole 42,
- les dépenses correspondantes seront imputées au budget DDUR de l'exercice 2024 :
 - Etablissement Public Local d'Enseignement et de Formation Professionnelle Agricoles Campus Montravel, destination STBIO ;
 - Centre de soin pour animaux sauvages l'hirondelle, destination SUCVD à hauteur de 5 000 €, destination STBIO opération ONA à hauteur de 5 000 € ;
 - Association Arthropologia, destination STBIO ;
 - Syndicat Apicole 42, destination STBIO à hauteur de 1 500 €, destination SUCVD à hauteur de 2 500 €.

Ce dossier a été adopté à l'unanimité.

Pour extrait,
La secrétaire de Séance,



Siham LABICH

La Première Vice-Présidente,



Sylvie FAYOLLE